**CEREMONIE D’OUVERTURE**

**DE LA SESSION 2020-2021**

**DU COURS D’ETAT-MAJOR**

**\*\*\*\*\***

**INTERVENTION DE ME SIDIKI KABA**

**MINISTRE DES FORCES ARMEES**

**\*\*\*\*\***

**JEUDI 08 OCTOBRE 2020**

Général Mountaga Diallo de Bel-Air,

Nous sommes venus, avec le Chef d’état-major général des armées, le Général Birame Diop et le Haut commandant de la Gendarmerie Nationale et directeur de la justice militaire, présider la cérémonie d’ouverture du Cours d’Etat-major session 2020-2021. Ce cours est très important dans la formation des militaires d’autant que l’accent qui est mis dans le programme 20-25, la formation y a une place importante. Au cours de cette formation, ils auront à acquérir des connaissances en géostratégie mais surtout en culture générale pour les rendre plus aptes à mieux répondre à toutes les formes de défis auxquels nos armées pourraient être confrontées demain.

Nous voudrons féliciter le général Birame Diop, le Haut commandant de la Gendarmerie nationale, pour cette initiative qui est très importante et la place importante qu’elle aura dans la formation du capital humain qui doit à la fois quérir le savoir mais en même temps avoir le savoir-faire et aussi le savoir-être. Je pense que c’est cela le message le plus important. Nous sommes aussi dans une période où nous avons entendu beaucoup de bruits à la suite de la procédure qui a eu lieu à Terme Sud. Je voudrais vous faire trois précisions d’une importance capitale pour que nul n’en ignore et que l’on puisse mieux comprendre ce qui s’est réellement passé.

Il faudrait rappeler le cadre juridique ; se rappeler que la terre dont il s’agit à la cité Terme Sud appartient bien à la COMICO.

Ceux qui ont eu à le contester ont eu à recourir à la justice. Et toutes les procédures ont été menées, devant le juge du fond, où ils n’ont pas eu gain de cause, devant le juge d’appel, à la Cour d’appel de Dakar, où ils ont perdu, devant la Cour suprême où leur recours a été rejeté. Cela signifie que le droit est du côté de la COMICO des armées. Et cela a duré 12 ans. C’est énorme ! C’est pourquoi, le Président de la République Macky Sall a félicité le Général de corps aérien Birame Diop pour la posture républicaine et légale dans le cadre de ce dossier. Quoiqu’on en dise, l’armée sénégalaise a eu une posture légale, une posture républicaine, une posture respectueuse du droit et de la loi. Elle n’a pas fait justice pour elle-même et par elle-même. Elle ne s’est pas fait justice. Justice lui a été rendue par des tribunaux et des juridictions compétentes du Sénégal. Cela montre, encore une fois, que c’est le droit de la force que l’on a voulu mettre en avant. Il n’a pas été utilisé mais que c’est la force du droit qui a été imposée. Et, la procédure qui a eu lieu est une procédure qui s’est faite dans les règles de l’art. Lorsque vous disposez d’une décision de justice au Sénégal, et que vous avez des difficultés pour pouvoir l’exécuter, vous devez la remettre à un huissier. Ce qui a été fait. Et l’huissier, lorsqu’il rencontre des difficultés, ce que prévoit la loi, c’est de mander les forces de l’ordre pour pouvoir l’aider à exécuter une décision de justice, surtout si elle a l’autorité de la force jugée. C’est qui s’est fait.

Donc vous avez entendu que c’est 79 familles. Faudrait-il préciser que c’est 69 familles qui ont été expulsées. Et il faudrait dire que dix parmi elles, c’est-à-dire des militaires en exercice, sont encore sur place. Mais ce qu’il faudrait retenir, c’est une des précisions importantes. Il fallait que ceux qui étaient là, qui en avaient eu droit à un moment, quand ils travaillaient, quand ils étaient en activité au sein des armées, qui ont bénéficié de logements, puissent céder la place à ceux qui attendent. Je voudrais donner un exemple très simple. L’exemple vient d’en haut. Si le premier Président de la République du Sénégal avait estimé, que dans le Palais de Roume, il ne quitterait pas après avoir fini ses fonctions à la tête de l’Etat, ses successeurs ne seraient jamais rentrés dans ce Palais-là.

Cela voudrait dire qu’après avoir servi l’Etat, on laisse la place à d’autres pour qu’ils puissent faire le même service dans les mêmes conditions que vous avez eu, à savoir bénéficier de maisons ; donc de lieux où vous pouvez avec tranquillité et efficacité exécuter les missions qui vous serons confiées.

Je voudrais en dernière instance dire. Et cela la troisième précision. Monsieur le Président de la République a une vision claire de notre armée. Les menaces sont réelles. Elles sont protéiformes elles sont asymétriques. Tout autour de nous, je ne citerai pas de pays, mais vous comprenez que nous devons continuellement être dans une position préventive, dissuasive pour apporter les ripostes nécessaires au moment où il le faut. Et pour cela dans le programme 20-25, il est important à la fois que l’on puisse insister sur la formation. C’est un pilier fondamental. C’est pourquoi nous sommes là ce matin. Insister sur les infrastructures c’est fondamental. Insister sur l’équipement, c’est aussi un élément fondamental. Mais aussi les conditions vie. Les quatre piliers fondamentaux qui constituent l’ossature du programme 20-25.

C’est dans ce cadre que le Président de la République a donné toute l’assiette foncière de Terme Sud aux armées sénégalaises. Il a annoncé au Général Birame Diop, pour que les 15 hectares qui sont à Terme Sud puissent revenir entièrement à l’Armée. Et même la COMICO qui se trouve sur deux hectares doit céder la place pour que l’Armée puisse utiliser cette espace ainsi, loger près de leur lieu de travail, les soldats, les mariés, mais tous ceux qui, officiers comme soldats du rang, vont bénéficier de ce logement pour qu’ils puissent faire, dans les meilleures des conditions, leur travail. Cela a été une mesure qu’il faudrait souligner. Et cela coupe court à tout le débat où il était suggéré, où il était dit qu’il y avait une volonté de faire main basse sur cette partie de Terme Sud afin que les gradés puissent loger et d’autres pontes du régime. Cela n’est plus possible.

Le Président de la République a pris la décision la meilleure qui entre dans le cadre de la montée en puissance de notre Armée, qui a besoin d’avoir un espace où elle a la capacité de se déployer en tant que de besoin. Cela est important aussi à souligner.

Le Président de la République est aussi le Chef suprême des armées. Je vous ai dit que le souci de la condition militaire est un souci très important. C’est la raison pour laquelle aussi, il a jugé utile d’accompagner ceux qui ont été déguerpis dans les règles de l’art pour qu’ils puissent aussi avoir un toit ailleurs.

C’est pourquoi, il a dégagé la somme de huit cent millions pour pouvoir accompagner ceux-là.

Je voudrais aussi en dernière instance dire que nous avons entendu beaucoup de choses et des attaques offensantes contre l’armée sénégalaise, le Chef d’état-major général des armées, je voudrais rappeler que l’armée doit avoir le respect et la considération nécessaire. L’activité, les missions qu’elle a à mener, et qu’elle a menées depuis l’indépendance, au Sénégal, dans la région, en Afrique et dans le Monde, pour construire la paix et amener ainsi partout la possibilité par tous de pouvoir vivre, dans les conditions les meilleures, leur a donné la crédibilité qu’il faut. Et je pense que cela a contribué au prestige international du Sénégal.

Il faudrait donc que ceux qui s’adonnent à des attaques à la fois injustes et offensantes puissent se retenir et marquer le respect et la considération dus à l’Armée sénégalaise.

Je tenais à vous dire ces quelques mots.